



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 25 mai 2023

## Assemblée générale mixte du 25 mai 2023

### Adoption de l'ensemble des résolutions

Rothschild & Co annonce que ses actionnaires ont approuvé ce jour toutes les résolutions proposées à l'Assemblée générale qui s'est tenue au centre de conférence Etoile Saint Honoré, 21/25 rue Balzac, 75008 Paris.

#### **Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et fixation d'un dividende ordinaire**

L'Assemblée générale a approuvé les comptes annuels et les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ainsi que le versement d'un dividende ordinaire de 1,40 € par action.

Le dividende sera mis en paiement le 31 mai 2023 avec une date de détachement le 29 mai 2023.

#### **Distribution exceptionnelle de réserves**

Dans le cadre du projet de dépôt par Rothschild & Co Concordia d'une offre publique d'achat simplifiée sur les actions Rothschild & Co (l'« Offre »), l'Assemblée générale a approuvé une distribution exceptionnelle de réserves de 8,0 € par action, en sus du dividende ordinaire. Cette distribution exceptionnelle reste conditionnée à la décision finale de Rothschild & Co Concordia de déposer l'Offre.

Sous réserve de la réalisation de cette condition, les dates de détachement et de mise en paiement de la distribution exceptionnelle interviendront après la décision de conformité de l'Autorité des marchés financiers (AMF) sur l'Offre et avant son ouverture, à une date à déterminer par le Gérant.

#### **Composition du Conseil de Surveillance**

L'Assemblée générale a renouvelé les mandats de Messieurs Éric de Rothschild, Adam Keswick et Gilles Denoyel, de Madame Suet-Fern Lee ainsi que de Lord Mark Sedwill en qualité de membres du Conseil de Surveillance, pour une durée de trois ans expirant à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer en 2026 sur les comptes de l'exercice écoulé.

Le Conseil de Surveillance de Rothschild & Co reste ainsi composé de 15 membres dont six membres indépendants. La proportion de femmes et d'hommes est inchangée avec 40% de femmes et 60% d'hommes.

De plus, le Conseil de Surveillance a décidé de renouveler les fonctions de Vice-Président du Conseil de Surveillance de Messieurs Éric de Rothschild et Adam Keswick ainsi que l'ensemble des fonctions exercées par les membres ainsi renouvelés au sein des comités du Conseil de Surveillance.

Pour plus d'informations sur la composition des comités du Conseil de Surveillance, se référer au Rapport Annuel 2022 et au Document d'Assemblée générale (intitulé « Brochure de convocation ») disponibles sur le site internet de la Société ([www.rothschildandco.com](http://www.rothschildandco.com)).

#### **Mandats des Commissaires aux comptes**

L'Assemblée générale a renouvelé les mandats de KPMG SA et de Cailliau Dedouit et Associés SA en tant que Commissaire aux comptes de Rothschild & Co pour une durée de six exercices expirant à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer en 2029 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028. Il est précisé que compte tenu de la durée maximale de certification des comptes prévue par la réglementation, le mandat de Cailliau Dedouit et Associés SA prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer en 2027 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

## « Say on pay »

L'Assemblée générale a approuvé :

- les politiques de rémunération applicables au Gérant, au Président Exécutif du Gérant et aux membres du Conseil de Surveillance (vote ex-ante) ;
- les informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux mentionnées à l'article L.22-10-9, I. du Code de commerce (vote ex-post global) ; et
- les éléments de rémunération versés au cours, ou attribués au titre, de l'exercice clos le 31 décembre 2022 à Rothschild & Co Gestion SAS, le Gérant, à Monsieur Alexandre de Rothschild, Président Exécutif du Gérant et à Monsieur David de Rothschild, Président du Conseil de Surveillance (vote ex-post individuel).

Pour plus d'informations sur les éléments approuvés par les actionnaires, se référer au Rapport Annuel 2022 et au Document d'Assemblée générale.

## Programme de rachat d'actions

L'Assemblée générale a approuvé le renouvellement du programme de rachat d'actions.

Il est précisé que, conformément aux termes du programme, la Société ne peut opérer sur ses actions en période d'offre publique initiée par un tiers sur les actions de la Société, et ce jusqu'à la fin de la période d'offre.

Par ailleurs, il est rappelé que, conformément à la réglementation AMF, l'exécution du contrat de liquidité a été suspendue à compter du 6 février 2023, soit la date à laquelle la Société a annoncé avoir été informée de l'intention de Concordia de déposer une offre publique d'achat simplifiée sur les actions de la Société et date à laquelle l'AMF a publié la décision 223C0257 indiquant que cette annonce marquait le début de la période de préoffre pendant laquelle s'appliquent les dispositions relatives aux interventions et aux déclarations des opérations sur titres. Un communiqué sera publié avant la reprise du contrat de liquidité, le cas échéant.

## Modifications statutaires

L'Assemblée générale a approuvé plusieurs modifications statutaires, notamment :

- la détermination des modalités de désignation des membres du Conseil de Surveillance représentant les salariés et la fixation de la durée du mandat des membres du Conseil de Surveillance à trois années ;
- la possibilité pour les membres du Conseil de Surveillance de prendre des décisions par voie de consultation écrite ;
- la mise en harmonie des statuts avec les dispositions légales ; et
- la mise à jour des statuts afin de supprimer certaines références obsolètes.

Les résultats des votes sont disponibles sur le site internet de la Société, [www.rothschildandco.com](http://www.rothschildandco.com), rubrique « Relations Investisseurs / Actionnaires / Assemblée générale ».

## Point d'étape sur l'offre publique d'achat envisagée par Concordia

Un bref aperçu du processus en cours et du calendrier de l'Offre ainsi qu'une description des travaux du comité *ad hoc* et de Finexsi, l'expert indépendant, ont été présentés durant l'Assemblée Générale et figurent dans la présentation de l'Assemblée, disponible sur le site internet de la Société, [www.rothschildandco.com](http://www.rothschildandco.com), rubrique « Relations Investisseurs / Actionnaires / Assemblée générale ».



## Calendrier financier :

- 3 août 2023 : Résultats semestriels 2023

### Pour toute information :

#### Relations investisseurs

Marie-Laure Becquart

[investorrelation@rothschildandco.com](mailto:investorrelation@rothschildandco.com)

#### Relations avec les médias

Caroline Nico

[Groupmediaenquiries@rothschildandco.com](mailto:Groupmediaenquiries@rothschildandco.com)

Primatice : Olivier Labesse

[olivierlabesse@primatice.com](mailto:olivierlabesse@primatice.com)

---

## À propos du Groupe Rothschild & Co

Rothschild & Co est un groupe indépendant, contrôlé par des actionnaires familiaux, au cœur des marchés financiers mondiaux depuis plus de 200 ans. Avec près de 4 200 spécialistes des services financiers sur le terrain dans plus de 40 pays, le réseau international intégré de professionnels de confiance de Rothschild & Co offre une vision pertinente et à long terme à nos clients dans le Conseil financier, la Banque privée et gestion d'actifs et le Merchant Banking.

Rothschild & Co est une société en commandite par actions (SCA) de droit français, cotée sur Euronext à Paris, Compartiment A, au capital de 154 059 554 euros, inscrite au Numéro de registre du commerce et des sociétés de Paris 302 519 228. Siège social : 23 bis avenue de Messine, 75008 Paris, France.